

# *Association des propriétaires des Villas de l'Anse*



Communiqué 2021-14 (2021-07-01)

## **Avis de convocation à l'AGA 2021**

Réunion virtuelle par Zoom qui se déroulera le **9 août à 17 heures**

Conformément à l'article 16 du *Règlement général* de l'Association, les membres sont convoqués à l'Assemblée générale annuelle 2021 qui se tiendra le 9 août 2021 à 17:00 sous forme virtuelle compte tenu de la problématique de la Pandémie du Covid-19. La réunion virtuelle devrait durer moins d'une heure.

### **1. Inscription avant le 2 août 2021 à minuit**

Pour participer et voter à la réunion virtuelle qui se tiendra le lundi 9 août 2021 à 17hrs, via l'outil Zoom, il faut vous inscrire en faisant parvenir par courriel à [conseil@villasdelanse.com](mailto:conseil@villasdelanse.com) :

**Le nom des propriétaires qui participeront et une seule adresse courriel.**

Cette étape est nécessaire pour accéder à la visioconférence et aux bulletins de votes en cas de vote ou d'élection.

### **2. Procuration avant le 2 août 2021 à minuit**

Si vous n'êtes pas en mesure d'y participer, vous pouvez, en vertu de l'article 20.1 du *Règlement général*, désigner un autre membre de l'Association comme fondé de pouvoir en utilisant le **formulaire de procuration** qui doit être acheminé à : [conseil@villasdelanse.com](mailto:conseil@villasdelanse.com) **avant le 2 août 2021 à minuit.**

### **3. Ordre du jour préliminaire**

Vous trouverez, ci-joint, l'ordre du jour préliminaire de l'AGA 2021. Toute demande d'ajout à l'ordre du jour doit être transmise par courriel à [conseil@villasdelanse.com](mailto:conseil@villasdelanse.com) **avant le 2 août 2021 à minuit.**

#### 4. Documents de l'AGA 2021

Tous les documents de l'AGA 2021 seront accessibles, au cours des prochaines semaines, sur le site WEB de l'Association à la page Assemblées générales de la section réservée aux membres :

[www.villasdelanse.com](http://www.villasdelanse.com). Vous aurez besoin de votre identifiant et de votre mot de passe.

Sous l'intitulé DOCUMENTS AGA 2021, vous trouverez les documents suivants :

1. Avis de convocation à l'AGA 2021
2. Agenda du déroulement
3. Ordre du jour préliminaire
4. Procès-verbal (provisoire) de l'Assemblée générale annuelle virtuelle du 10 août 2020
5. Résultats financiers 2020/21 - Sommaire
6. États financiers 2020/21, rapport Joly/Riendeau
7. Budget 2021/22 (provisoire)
8. Plan de maintien des actifs - 2021/26
9. Grille tarifaire en vigueur le 10 août 2021 (proposée à l'AGA 2021)
10. Proposition de Modifications de certains articles du Règlement
11. Proposition de résolutions de l'Assemblée
12. Rapport du Conseil et des Comités d'environnement et d'architecture

#### 5. Questions et commentaires des membres à l'AGA 2021

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos questions et commentaires par écrit à [conseil@villasdelanse.com](mailto:conseil@villasdelanse.com) **avant le 2 août 2021 à minuit**. Les questions seront accessibles à tous dans la section réservée aux membres du site internet, onglet *Questions et commentaires AGA 2021*. Les membres du conseil y répondront lors de la rencontre virtuelle du 9 août via la plate-forme Zoom et vous pourrez également vous exprimer sur ces sujets ou autres questions de votre choix.

Comme à l'habitude, vous êtes invités à imprimer ces documents si vous le jugez utile.

Si vous avez de la difficulté à accéder au site WEB, vous pouvez demander de l'assistance en téléphonant à Claire Carpentier au numéro : 819-769-0636 ou par courriel au [info@villasdelanse.com](mailto:info@villasdelanse.com)

Seuls les membres en règle (art 8.1 du Règlement général) ont le droit de voter à cette Assemblée générale.

Nous espérons que vous serez nombreux à y participer, car c'est une occasion unique d'exprimer votre point de vue sur le développement de votre Domaine.

La saine gestion des affaires de l'Association a été rendue possible depuis sa création en 1987 grâce à l'expertise, l'expérience et l'engagement des propriétaires-membres qui se sont impliqués au sein du Conseil d'administration et de ses divers comités.

Le maintien d'une saine gestion des opérations, des placements et des actifs est tributaire de votre active participation à l'Assemblée générale ainsi qu'aux autres activités de l'Association et au respect du Règlement.

Le Domaine des Villas de l'Anse est non seulement un cadre géographique, mais aussi un milieu de vie et de fraternité entre tous ses habitants. L'Assemblée générale est un rendez-vous annuel à ne pas manquer, puisqu'il permet à chaque propriétaire de prendre part aux décisions qui les concernent pour assurer la pérennité du Domaine.

Le Conseil d'administration